



REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Présentation:

La manifestation « Lezoom sur l'art » propose, chaque année, un rendez-vous visant à sensibiliser le public (adulte et enfant) à l'art d'aujourd'hui.

Cette manifestation est ouverte aux peintres, collagistes, sculpteurs, photographes, céramistes contemporains et plus généralement aux plasticiens qui créent dans une démarche de partage et d'accessibilité de la culture.

Lieu de la manifestation :

Salle du Lido (Salle de spectacle) place Georges Raynaud 63190 LEZOUX.



Date de la manifestation: du vendredi 14 au dimanche 16 novembre 2025.

Déroulement:

- Journée d'installation : jeudi 13 novembre à partir de 9h.
- Exposition ouverte à tout public (gratuité) : du vendredi au dimanche inclus :

Vendredi: 10h à 18h/Samedi: 10h à 19h /Dimanche: 10h à 18h

(Le vendredi : accueil des scolaires en journée et vernissage : à partir de 18h.

L'entrée est libre et gratuite pour les visiteurs.

Conditions

La participation à « LEZOOM SUR L'ART » est gratuite pour les artistes.

Les artistes présents lors d'éditions précédentes peuvent candidater à la condition de présenter des œuvres jamais exposées à Lezoom sur l'art.

Les artistes ayant déjà été sélectionné deux années de suite ne devront pas candidater une troisième année et devront laisser une année blanche avant de recandidater afin d'ouvrir davantage la sélection à de nouveaux candidats.

Sélection

La sélection est ouverte aux amateurs et professionnels jusqu'au 30 juin.

Les dossiers sont soumis à un comité de sélection qui veille au respect du cahier des charges.

Les décisions du comité de sélection sont sans appel et seront communiquées aux candidats en juillet sans que le jury soit tenu de se justifier.

Le comité de sélection se réserve le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats si nécessaire.

Le cahier des charges :

- Un dossier : comportant une note d'intention du projet artistique, des visuels, les détails techniques (informations sur les matériaux, couleurs, résistance, valeur etc.)
- Une unité artistique dans les œuvres présentées
- Une identité esthétique forte
- L'adéquation de l'œuvre avec son époque
- La présentation d'un travail qui s'inscrit dans le mouvement d'art contemporain s'affranchissant du pur réalisme
- L'originalité des supports, médiums, sujets traités, message délivré
- Être présent pendant les jours d'exposition jusqu'à la fermeture du salon, le dimanche à 18h.

Artistes associés

Les artistes collaborateurs et/ou invités ne passent pas par le comité de sélection.

Le Club Photos du Foyer Culturel Laïc de Lezoux est un partenaire local, également admis sans sélection.

Organisateur:

Mairie de Lezoux Place Mairie 63190 LEZOUX

Partenaires : Médiathèque intercommunale Entre Dore et allier et Musée départemental de la céramique.

A la charge de l'organisateur :

- Aménagement des espaces d'exposition avec des grilles et/ou cloisons temporaires,
- Communication (affiches, invitations et tous supports numériques...),
- Organisation du vernissage,
- En-cas du midi (de vendredi à dimanche).

A la charge des artistes :

- Le transport, l'installation et le gardiennage des œuvres,
- Pour les sculpteurs, prévoir vos propres socles,
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou avarie de quelque nature que ce soit, concernant l'œuvre exposée. Les frais d'assurance sont à la charge de l'artiste exposant.

| SIGNATURF: |
|------------|
| |

Contacts:

■ Mairie de Lezoux – Place Mairie – 63190LEZOUX ①04 73 73 01 00/



Service Communication-Culture : Sandrine FERAL (absente le mercredi)

□ sandrine.feral@lezoux.fr ou communication@lezoux.fr

① 04 73 73 22 89 / 06 75 62 61 81